



## FAUT-IL OUVRIR LES FRONTIÈRES SUISSES À TOUS LES MIGRANTS ?

L'Homme a de tout temps migré. Tout d'abord nomade par nature, à la recherche de meilleurs territoires de chasse puis, après la découverte de l'agriculture, à la recherche de meilleures terres ou de nouveaux partenaires commerciaux. En Suisse, jusqu'à la moitié du 20ème siècle, il y avait beaucoup plus de gens qui quittaient le pays que de personnes qui y entraient. Aujourd'hui, la tendance est inverse. La Suisse pratique une politique dite « des deux cercles » favorisant l'immigration économique des ressortissants de l'Union Européenne et de l'Association Economique de Libre Echange (AELE) par rapport aux pays extra-européens. Ce système d'immigration économique ne permettant pas aux ressortissants de pays extra-européens d'entrer en Suisse, il les incite à choisir la voie de l'illégalité: devenir clandestin ou tenter la voie de l'asile. Par cette politique, la Suisse entend sauvegarder la sécurité du pays tout en répondant à son besoin de main-d'œuvre. Et si, au contraire, elle décidait d'ouvrir ses frontières à tous les migrants ?

### Migrant

Mot qui vient du verbe latin «migrare» signifiant «changer de résidence». Est migrant-e un homme ou une femme qui a quitté son pays (ou sa région) d'origine. Les migrants peuvent choisir de partir ou être contraints de le faire.

### Le saviez-vous ?

... une personne sur cinq en Suisse est de nationalité étrangère, soit 1,5 million de personnes; 2/3 d'entre elles sont nées en Suisse ou y vivent depuis plus de dix ans.

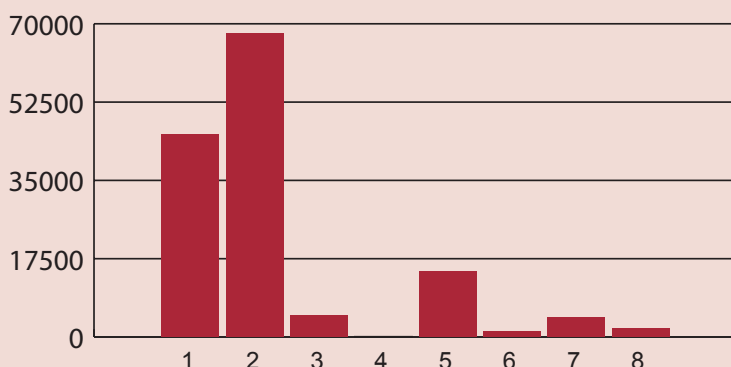
... depuis quelques années, ce sont les Allemands qui constituent le groupe d'immigrants le plus important.

... en Suisse, un quart du volume de travail total est accompli par de la main-d'œuvre étrangère.

... ces dix dernières années, la Suisse a, en moyenne, accordé l'asile à près de 11% des personnes ayant déposé une demande; entre 20 et 30% des requérants d'asile ont bénéficié d'une admission provisoire.

Source: Office fédéral des migrations (ODM), juillet 2008

### Etrangers entrés en Suisse en 2007



1. Regroupement familial 32.3%
2. Etrangers avec activité lucrative 48.4%
3. Etrangers sans activité lucrative 3.5%
4. Retour en Suisse 0.1%
5. Formations et perfectionnements professionnels 10.5%
6. Réfugiés reconnus 0.8%
7. Cas de rigueur 3.1%
8. Autres 1.3%

Graphique réalisé à partir des données de l'ODM « Etrangers entrés en Suisse par motif d'immigration, 9.2007 - 8.2008 »

## FAUT-IL OUVRIR LES FRONTIÈRES SUISSES À TOUS LES MIGRANTS?

### Types de migration

#### Migration volontaire

Causée par des facteurs de pauvreté: sources de revenus insuffisantes, manque de nourriture, d'eau potable, de soins médicaux, absence d'école. Elle est favorisée par la mondialisation qui a creusé l'écart entre riches et pauvres.

#### Migration forcée

Causée par des conflits intérieurs ou internationaux suscités par des tensions politiques, ethniques ou religieuses, ou des catastrophes naturelles, mais aussi des violations des droits humains, l'absence d'Etat de droit et une mauvaise gestion des affaires publiques.

### Lois suisses

Trois catégories de migration sont régies par des lois différentes:

- La Loi sur les étrangers (Letr) qui règle l'« immigration économique » pour les personnes issues de pays extra-européens. Un accord sur la libre circulation des personnes (ALCP) est en outre valable pour les ressortissants des pays de l'UE et de l'AELE.

- La Loi sur l'asile (LAsi) qui règle l'« immigration humanitaire ».

En septembre 2006, 68% des citoyens suisses ont approuvé un durcissement de la loi sur l'asile et de la loi sur les étrangers.

## POUR

## Faut-il ouvrir les frontières

« Avant que l'État n'existe, la frontière n'a pas d'objet. Avant qu'il n'ait les moyens de la tracer et de la défendre, elle demeure un rêve. Dans un monde démilitarisé ouvert aux échanges, elle perd son sens. »  
*Jacques Lévy & Michel Lussault (dir.), Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, 2003*

« Il ne s'agit certes pas d'un droit, mais le regroupement familial ne peut être refusé de manière arbitraire. »  
*PRD, 28 février 2006*

« Entre 2001 et 2005, les 3/4 de la croissance de l'activité en Suisse furent produits par des étrangers. Le nombre de professeurs étrangers a doublé dans les 20 dernières années (43% en 2008) et environ 60% des cadres des 10 plus grandes entreprises sont des étrangers. »  
*La Nouvelle Migration, octobre 2008*

« Sans la main-d'œuvre étrangère, l'économie suisse ne fonctionnerait pas. »  
*www.swissworld.org*

« La population suisse a augmenté de 84'800 personnes en 2007 pour atteindre près de 7,6 millions d'habitants. Cette hausse, plus marquée dans les zones urbaines, est liée à la bonne conjoncture et à la libre circulation avec l'UE. »  
*www.info.rsr.ch - Toute l'info suisse, 29 août 2008*

« Des étrangers viennent travailler en Suisse dans des métiers pénibles, mais aussi pour fonder des entreprises qui seront parfois des fleurons industriels du pays. »  
*solidaritéS, n°58, 21 décembre 2004*

« Les étrangers issus de la nouvelle immigration exercent des fonctions dirigeantes. La classe moyenne et supérieure helvétique est confrontée à une concurrence nouvelle. »  
*Swissinfo, octobre 2008*

« La tendance à la hausse de l'immigration illégale chinoise, constatée dans toute l'Europe, se poursuit et devrait toucher davantage la Suisse à l'avenir, ce qui augmente également la probabilité de voir des groupes criminels chinois s'établir dans notre pays. »  
*Office fédéral de la police, rapport 2007*

« Depuis la mise en vigueur de la libre circulation, l'exode des Allemands vers la Suisse a pris un nouvel élan devant celui vers les Etats-Unis. »  
*Anne Fournier, Le temps, 3 décembre 2008.*

## La Convention internationale sur les travailleurs migrants

Une Convention des Nations Unies sur les travailleurs migrants dont le but est de protéger les travailleurs migrants et les membres de leur famille en améliorant le respect des droits humains est entrée en vigueur le 1er juillet 2003.

Elle ne crée pas de nouveaux droits pour les migrants mais vise à garantir l'égalité de traitement entre les migrants et les nationaux, ainsi que les mêmes conditions de travail. Elle innove en formulant l'idée fondamentale que tous les migrants doivent avoir le droit à un minimum de protection.

Le 10 septembre 2003, la Suisse, comme la plupart des pays européens, a refusé de signer cette Convention.

## Un exemple: le football

Entre 1977 et 2002, la part des footballeurs africains et latino-américains parmi les étrangers dans les équipes professionnelles de Suisse est passée de 12,8% à 54,2%. Cette augmentation s'est faite au détriment de joueurs provenant de pays européens, dont la proportion parmi les étrangers a diminué de 87,2% à 43,2%.

Les clubs suisses n'ont plus les moyens d'attirer des joueurs étrangers expérimentés et recrutent de jeunes footballeurs prometteurs provenant de pays extra-européens où le rapport entre la qualité et le prix des joueurs est particulièrement avantageux.

## suisses à tous les migrants?

## CONTRE



« Dans les cinq plus grandes villes de Suisse, la proportion d'étrangers parmi les enfants atteint 45%. »

*Site du Parti Libéral suisse - programme élections fédérales 2007*

« Le taux de chômage des étrangers (8,9%) est quasiment trois fois supérieur à celui des Suisses (3,3%). »

*ODM - 2 mai 2006, rapport sur l'intégration des étrangers*

« La persécution politique, la misère économique et la destruction des ressources naturelles se mêlant pour tisser un ensemble complexe, il est de plus en plus difficile de distinguer qui doit être considéré comme un migrant volontaire ou forcé. »

*UNHCR, "Migrations-Chercher Refuge", Myriam Bouverat*

« La tradition humanitaire de la Suisse est aujourd'hui mise à rude épreuve, notamment par une immigration massive en provenance de pays toujours plus lointains. Alors que l'on sait depuis de nombreuses années que le nombre d'immigrants dépasse largement les capacités d'accueil de la Suisse, la majorité des politiciens sont restés inactifs. »

*Document stratégique sur la politique d'asile et des étrangers, UDC, mars 2006*

« La croissance des revenus et du nombre d'habitants augmente la pression sur le marché du logement. L'ouverture des frontières peut accentuer cet effet et contribue donc à alimenter la pénurie de logements. »

*Doris Leuthard, conseillère fédérale, septembre 2008*

« Je suis totalement contre l'ouverture des frontières aux pays de l'Est ça n'arrangera en aucun cas le statut des travailleurs Suisses (baisse de salaire, chômage, forte baisse du pouvoir d'achat). Les seuls à en profiter seront les patrons et les criminels de toutes sortes »,

*Leon18, réaction à une émission d'Infrarouge, octobre 2004*

« J'aimerais juste savoir combien de milliards partent de la Suisse et ne sont pas dépensés en Suisse.....Ne serait-ce pas l'une des possibilités de la débâcle actuelle de notre économie ? »

*Gryas, forum TSR.ch, 4 septembre 2008*

## Les Accords de Schengen



## Frontière ?

La frontière est une séparation qui exprime ou révèle l'exercice d'un pouvoir. De nos jours cette notion change rapidement avec l'évolution des techniques de transport et de communication, les échanges économiques, etc... L'espace Schengen, qui supprime les frontières à l'intérieur de l'Europe est un bon exemple de ce changement. Il n'y a par exemple plus de contrôle d'identités aux frontières des états qui font partie de cet espace. La Suisse a commencé à appliquer ces accords en novembre 2008.

Etats ayant adhéré à l'Accord sur la libre-circulation des personnes (ALCP)

- Membres en titre
- Signataires en attente
- Pays extérieurs à l'UE intéressés à joindre l'Accord sans adhérer à l'Union Européenne

Source : ODM

## Glossaire

<b>UE:</b>	Union Européenne
<b>AELE:</b>	Association Européenne de Libre-Echange, organisation économique créée en 1960. Elle regroupe aujourd'hui l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Suisse.
<b>UNHCR:</b>	Haut Commissariat pour les Réfugiés aux Nations Unies
<b>ODM:</b>	Office fédéral des Migrations
<b>Regroupement familial :</b>	Processus social et juridique de réunion d'un travailleur migrant avec les membres de sa famille dans un Etat hôte où il est employé. Le regroupement familial figure dans la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant et dans la Convention sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille.

Source : Organisation internationale pour les migrations

## Liens internet

- Agence des Nations Unies pour les réfugiés : <http://www.unhcr.fr>
- Office fédéral des migrations : <http://www.bfm.admin.ch/bfm/fr/home.html>
- Dossier de presse proposé par d'Alliance Sud : [www.alliancesud.ch](http://www.alliancesud.ch) ( rubrique *La jeunesse débat* )
- Département fédéral de justice et police : <http://www.ejpd.admin.ch/ejpd/fr/home.html> ( rubrique *sécurité intérieure* )
- Article sur les accords de Schengen sur Wikipédia : [http://fr.wikipedia.org/wiki/Convention\\_de\\_Schengen](http://fr.wikipedia.org/wiki/Convention_de_Schengen)